

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02134

Numéro SIREN : 445 047 194

Nom ou dénomination : B.B.L.

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 77386



20180773862017

DATE DEPOT : 2018/08/07

NUMERO DE DEPOT : 077386

N° GESTION : 2003B02134

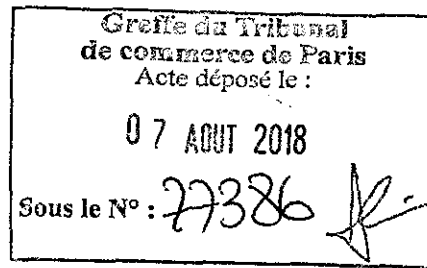
N° SIREN : 445047194

DENOMINATION : B.B.L.

ADRESSE : 6 r de l'Amiral de Coligny 75001 Paris

SIGLE :

Société BBL



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 JUIN 2018**

L'associé unique décide d'affecter la perte nette de l'exercice s'élevant à 3.934.464,67 €uros de la façon suivante :

Affectation

. Report à nouveau débiteur

-3.934.464,67 €

A large, stylized handwritten signature in black ink.



FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

MEMBRE ASSOCIÉ



A U D E C I A

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

BBL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €
Siège social : 6 rue de l'Amiral de Coligny, 75001 PARIS
R.C.S : PARIS 445 047 194

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017**

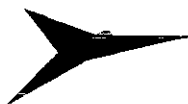
Exemplaire destiné au Greffe

4 rue Fernand Forest
BP 90825
9008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 470 110

22 mail Pablo Picasso
44000 NANTES
+33 (0)2 40 953 679

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS 8 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 170 000 €



BBL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €

Siège social : 6 rue de l'Amiral de Coligny, 75001 PARIS

R.C.S : PARIS 445 047 194

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associée unique de la Société à Responsabilité Limitée BBL

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée BBL relatifs à l'exercice de mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

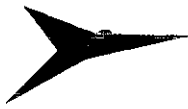
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



3.

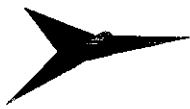
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 6 juin 2018

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Sébastien VIALATTE
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	493 302	321 171	172 132	116 680
Fonds commercial	3 010 322		3 010 322	3 010 322
Autres immobilisations incorporelles	526 227	45 735	480 492	429 265
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	4 029 851	366 905	3 662 946	3 556 268
Terrains				
Constructions	732 355	323 804	408 551	480 506
Installations techniques, matériel	93 674	46 123	47 551	36 713
Autres immobilisations corporelles	1 108 108	780 754	327 354	461 091
Immobilisations en cours	29 602		29 602	
Avances et acomptes				2 770
TOTAL immobilisations corporelles	1 963 738	1 150 681	813 058	981 080
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	22 000		22 000	22 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	126 818		126 818	147 430
TOTAL immobilisations financières	148 818		148 818	169 430
Total Actif Immobilisé (II)	6 142 407	1 517 586	4 624 821	4 708 777
Matières premières, approvisionnements	83 587		83 587	112 450
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 168 183	980 152	7 188 031	6 499 104
TOTAL Stock	8 251 770	980 152	7 271 618	6 611 554
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 058 518	456 042	1 602 476	1 962 582
Autres créances	539 017		539 017	395 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 597 535	456 042	2 141 493	2 358 029
Valeurs mobilières de placement				147 962
(dont actions propres:)				
Disponibilités	90 010		90 010	88 549
TOTAL Disponibilités	90 010		90 010	236 511
Charges constatées d'avance	123 548		123 548	115 697
TOTAL Actif circulant (III)	11 062 863	1 436 194	9 626 669	9 321 790
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	17 205 271	2 953 780	14 251 491	14 028 568

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 3 040 000)	3 040 000	3 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	675	675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	675	675
Report à nouveau	-2 871 453	30 788
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 934 465	-2 902 241
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 785 243	169 222
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	199 000	55 000
Provisions pour charges	15 260	16 324
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	214 260	71 324
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 576	601 563
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	13 434 605	9 375 022
TOTAL Dettes financières	13 735 181	9 976 584
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	124 511	106 127
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 995 874	2 825 494
Dettes fiscales et sociales	609 671	739 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	327 237	140 704
TOTAL Dettes d'exploitation	4 057 293	3 811 438
Produits constatés d'avance	10 000	
TOTAL DETTES (IV)	17 802 474	13 788 022
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	14 251 491	14 028 568

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		16 365 177	696 766	17 061 943	17 477 707
Production vendue biens		119 928	8 014	127 942	330 488
Production vendue services		105 118	4 920	110 038	273 873
Chiffres d'affaires nets		16 590 223	709 700	17 299 924	18 082 068
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				11 228	1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				521 384	432 192
Autres produits				637	953
Total des produits d'exploitation (I)				17 833 173	18 518 214
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				11 735 314	11 042 009
Variation de stock (marchandises)				-1 335 390	120 450
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				249 634	451 711
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				28 863	-4 241
Autres achats et charges externes				6 798 500	6 412 597
Impôts, taxes et versements assimilés				124 741	114 421
Salaires et traitements				1 594 510	1 449 322
Charges sociales				629 886	655 874
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		339 728	330 745
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 146 004	441 337
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			193 000	99 943
Autres charges				69 110	65 518
Total des charges d'exploitation (II)				21 573 900	21 178 886
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-3 740 728	-2 663 472
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)		
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				3 180	54
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					126
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				9 699	
Total des produits financiers (V)				12 879	180
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				140 933	85 919
Différences négatives de change				1 313	72 800
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				142 246	158 718
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-129 366	-158 538
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-3 870 094	-2 822 011

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 818	13 339
Produits exceptionnels sur opérations en capital		23 023
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 317	
Total des produits exceptionnels (VII)	81 134	36 361
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 410	37 324
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 795
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	78 094	63 939
Total des charges exceptionnelles (VIII)	145 505	118 057
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-64 371	-81 696
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 466
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 927 188	18 552 755
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	21 861 851	21 454 996
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 934 665	-2 902 241

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 14 251 490,51 EUR et le résultat s'élève à -3 934 464,67 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation.

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2016, les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2018 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 17 une valeur de 3 010 322€

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2017 pour un montant 0 €

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions réglementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,45 % au 30/11/2017 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 47%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2017 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 1 041€
- une reprise exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 23 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de sûretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2017 s'élève à 42 214 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Droit individuel de formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF).

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

L'entreprise consacre 0,2 % de sa masse salariale au financement du compte personnel de formation (CPF) de ses salariés.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annu. et amortis
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	3 902 761		135 611
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		711 026		21 329
Installations techniques, matériel et outillage industriels			45 170		48 504
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		436 876		23 145
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		633 301		31 764
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					29 602
Avances et acomptes			2 770		-2 770
TOTAL (III)			1 829 143		151 574
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			22 000		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			147 430		1 313
TOTAL (IV)			189 430		1 313
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			5 901 334		288 498

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)		8 520	4 029 851	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				732 355	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					93 674	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			722	459 299	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			16 257	648 809	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					29 602	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				16 979	1 963 738	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					22 000	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				21 925	126 818	
TOTAL (IV)				21 925	148 818	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				47 424	6 142 407	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		300 758	28 932	8 520	321 171
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	230 520	93 284		323 804
Installations techniques, matériels et outillages		8 457	37 666		46 123
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	200 849	78 034	722	278 161
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	408 237	110 613	16 257	502 593
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		848 063	319 597	18 979	1 150 681
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 148 921	348 529	25 499	1 471 851

Cadre B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	55 000	262 294	118 294	199 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	16 324		1 064	15 260
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	71 324	262 294	119 358	214 260
Provisions sur immobilisations incorporelles	45 735			45 735
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	333 690	980 152	333 690	980 152
Provisions sur comptes clients	357 336	165 852	67 145	456 042
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	736 761	1 146 004	400 835	1 481 928
TOTAL GENERAL (I + II + III)	808 085	1 408 297	520 193	1 896 188
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 339 004	485 876	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		69 294	34 317	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			126 818		126 818
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			126 818		126 818
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients			2 058 518	2 058 518	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			67 585	67 585	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		153 454	153 454	
	Taxe sur la valeur ajoutée		97 917	97 917	
	Autres impôts		27 268	27 268	
	Etat - divers				
Groupes et associés			158 602	158 602	
Débiteurs divers			34 191	34 191	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 597 535	2 597 535	
Charges constatées d'avance			123 548	123 548	
TOTAL DES CREANCES			2 847 901	2 721 083	126 818
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			300 576	300 578		
Emprunts et dettes financières divers			13 434 605	13 434 605		
Fournisseurs et comptes rattachés			2 995 874	2 995 874		
Personnel et comptes rattachés			160 175	160 175		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			209 518	209 518		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		179 147	179 147		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		60 830	60 830		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			57 162	57 162		
Autres dettes			394 586	394 586		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			10 000	10 000		
TOTAL DES DETTES			17 802 474	17 802 474		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			514 286			

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	15 260	16 324
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	10 331 844	6 358 699
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	10 347 104	6 375 023
Total actif d'impôt futur	3 449 035	2 125 008
Situation nette	3 449 035	2 125 008

(1) Taux d'impôt :	38,12	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	10,70	10,70

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	576
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	124 511
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 773 702
Dettes fiscales et sociales	191 961
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	253 265
Total	2 344 014

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	600 282
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	26 701
Disponibilités	
Total	626 983

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	16000			16 000	190
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	16 000			16 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	17 061 943	17 477 707	-2,38%
Production vendue biens	127 942	330 488	-61,29%
Production vendue services	110 038	273 873	-59,82%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	16 590 223	16 943 904	-2,09%
Chiffres d'affaires nets-Export	709 700	1 138 164	-37,65%
Chiffres d'affaires nets	17 299 924	18 082 068	-4,33%

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	24	18			24	18
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens						
Employés	9	16			9	16
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	33	34			33	34

L'effectif moyen du personnel est de : 33,00 .

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus Brute Netto	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
A. Renseignements détaillés(1) (2)									
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				22 000					
Mellow Yellow France Services	20000			22000			1584454	19914	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler									
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (3)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									
TOTAL				22 000					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100%